

THEME LATIN

Rapport établi par Patrick VOISIN
(avec la collaboration de Marc BARATIN)

Le thème latin a commémoré à sa manière cette année le tricentenaire de la disparition de l'Aigle de Meaux ! Parmi d'autres sujets possibles figurait cette évocation du destin célèbre d'Alexandre le Grand. Rappelons que le *Discours sur l'Histoire universelle* daté de 1681 résulte de la tâche de « précepteur du dauphin Louis de France » confiée à l'évêque Jacques-Bénigne Bossuet entre 1670 et 1680 ; c'est donc au futur roi que s'adressait en premier lieu le « vous avez vu » du deuxième paragraphe du texte, mais les correcteurs de l'épreuve ont accepté la lecture plus large envisageant le lectorat de l'auteur, puisque ce *Discours* fut publié, après avoir servi *Ad usum Delphini*.

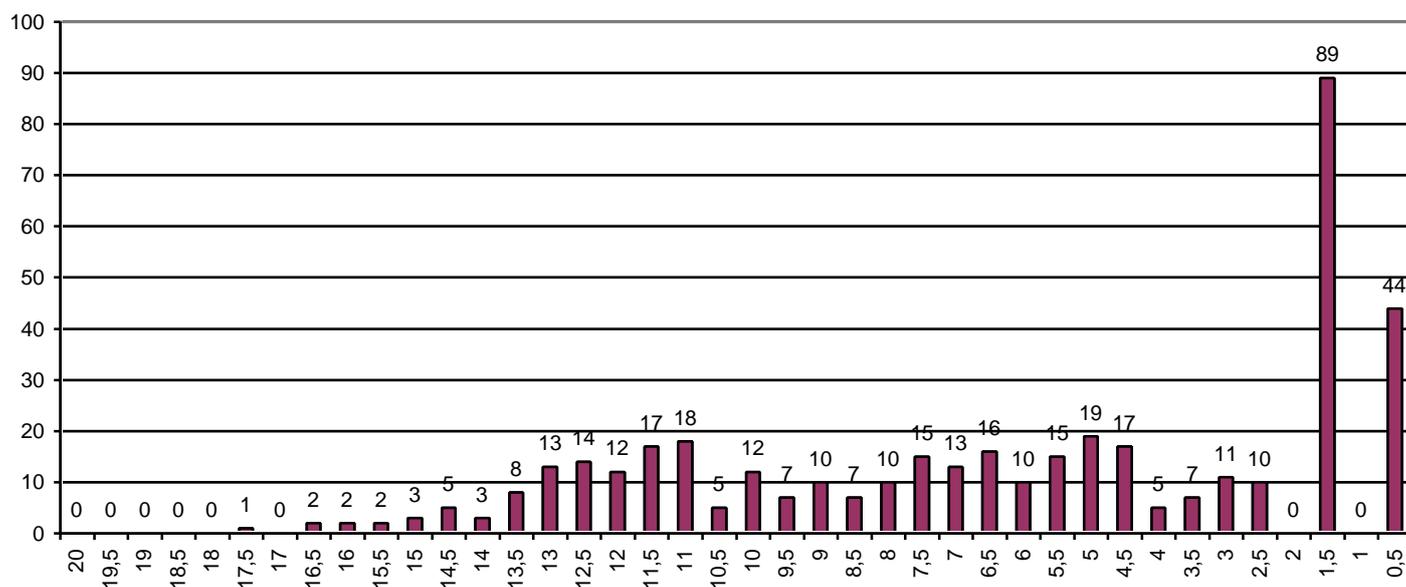
Le choix d'un texte tiré de la littérature du Grand Siècle, cette année encore, ne doit pas être considéré par les agrégatifs toujours prêts à se livrer à des calculs hypothétiques sur les auteurs ou sujets qui « vont tomber » comme une règle instituée ; répétons que l'épreuve de thème latin peut faire appel à tout extrait de la littérature française, du XVIème siècle (Montaigne par exemple)... au XXIème siècle ! Il est vrai que l'exercice du thème latin -pour répondre à sa part de conventions universitaires- convient davantage à des écritures classiques nourries de la rhétorique antique, ce qui est quasi constant jusqu'à la fin du XVIIIème siècle et demeure une vérité avec des auteurs tels que Michelet et les autres historiens du siècle ; mais si l'exercice devient moins probant avec le roman du XIXème siècle et la littérature contemporaine, le XXème siècle a aussi ses écritures classiques que les candidats sont appelés à discerner et à déceler au milieu d'écritures plus modernes rendant l'exercice du thème plus périlleux ; car, même si la démarche serait intéressante, elle ne peut être proposée qu'avec précaution dans un concours dont on sait l'enjeu pour les candidats. Bossuet pour tout dire restait un terrain de travail sans grand risque et leur permettait de montrer qu'ils étaient aptes à comprendre un texte de français classique et à le traduire dans le latin classique qu'ils sont censés connaître. La maîtrise des deux langues reste la règle d'or de cette épreuve du concours.

1. Le bilan en chiffres...

Quels constats la correction permet-elle de faire ressortir cette année? Le nombre des copies corrigées est le même que pour la session 2003 : 422 copies. Quant au profil général il n'a globalement pas beaucoup changé : la moyenne est de 6,18 au lieu de 6,22 ; la meilleure copie a été notée 17,5 au lieu de 16,5 ; la répartition des copies révèle les mêmes tranches avec un écart qui se creuse entre les thèmes de niveau tout à fait honnête et un fond de paquet révélant des candidats qui ne sont réellement pas au niveau du concours :

	<u>10 et plus</u>	<u>entre 6 et 9,5</u>	<u>entre 2 et 5,5</u>	<u>entre 1,5 et 0,25</u>
2003	97	127	80	118
2004	117	88	84	133

Copies corrigées



Comme l'an dernier il est possible de vérifier que la moyenne qui peut paraître basse est en réalité « plombée » par les 133 mauvaises copies (31%) : sans ces copies la moyenne remonterait à 8,49. Pour ce qui est des admissibles et des admis, les moyennes en thème latin sont fort satisfaisantes :

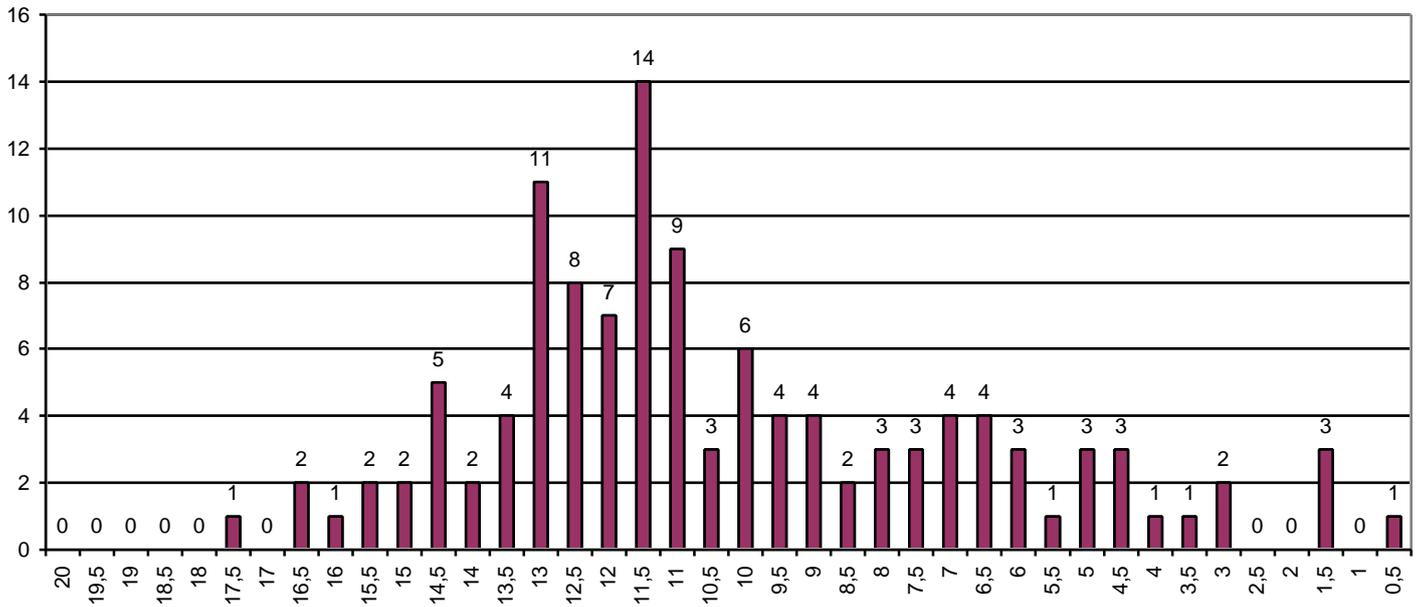
- 9,94 pour les 66 admissibles non admis
- 10,27 pour les 119 admissibles
- 10,97 pour les 53 admis

De façon plus précise encore, il est possible de dégager une lecture nouvelle de ce graphique et de se demander si c'est une tendance qui se confirmera au cours des sessions prochaines : à la place d'une courbe de Gauss classique le graphique manifeste en fait deux courbes qui se chevaucheraient : une première de 17,5 à 8,5 et une seconde de 10,5 à 2,5 (en considérant comme hors-jeu les copies notées 1,5 et 0,5). Faut-il interpréter cela comme une marque de la coexistence dans ce concours de latinistes anciens et de latinistes ayant débuté le latin plus récemment ? Dans ce cas, même si le concours ne distingue pas les uns et les autres, des notes se situant autour de 9 ou 10 n'ont pas la même valeur sur un plan individuel, et globalement les candidats peuvent mesurer leur marge possible de progrès à accomplir. La situation semble nouvelle et a retenu l'attention des correcteurs.

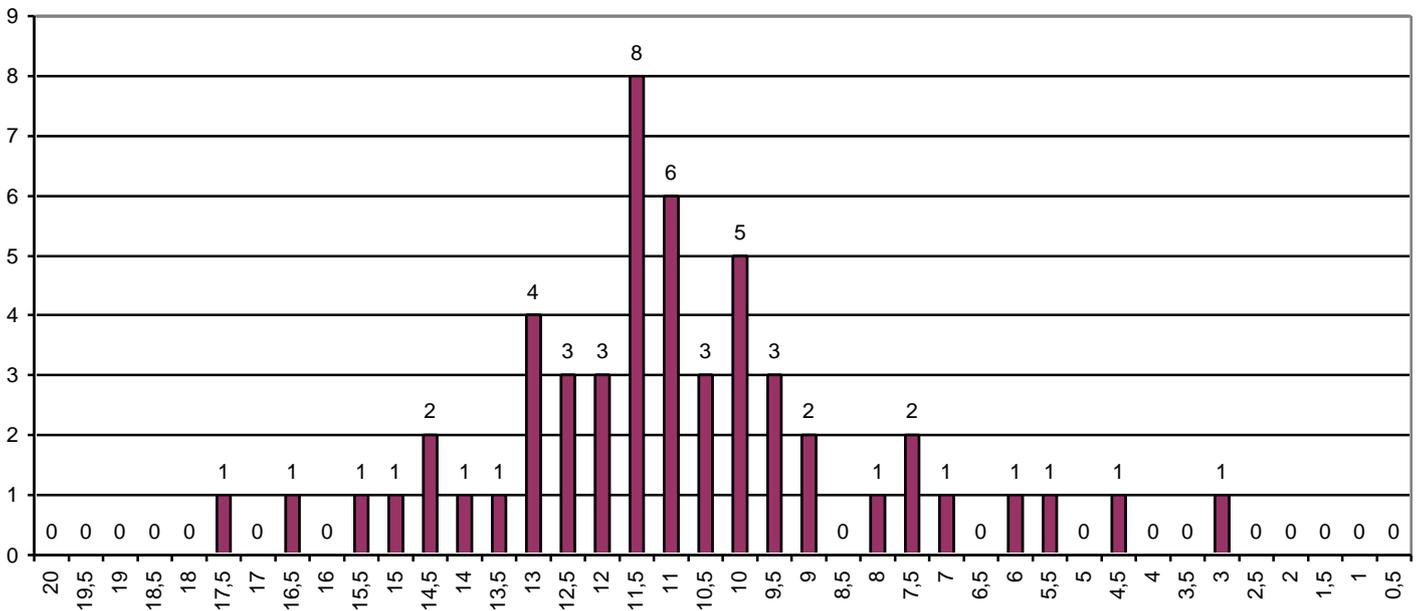
Les courbes fournies ci-dessous montreront la répartition des notes chez les admissibles et les admis.

Certes il y a des faiblesses en thème latin même chez les admissibles et les admis, mais 18 notes inférieures à la moyenne de l'épreuve chez les admissibles et seulement 4 chez les admis, c'est un signe que le thème latin participe à la réussite des candidats. Il n'y a pas de distorsion voire de contradiction entre les résultats en thème latin et ceux des autres épreuves, et les correcteurs de l'épreuve ont plaisir à féliciter des candidats admis avec un niveau honnête dans cette pratique.

Admissibles



Admis



2. Le sens de l'exercice ...

On sait que l'exercice a ses limites pour l'imagination, voire l'intellect ; traduire une page de Bossuet en latin ne peut être considéré comme l'acte d'une personne qui « générerait » réellement du latin dans le cadre d'une langue historiquement non close, mais n'a finalement de sens que comme un exercice littéraire de « réécriture à l'identique » dans

une autre langue qui n'est ni si lointaine dans le temps ni si éloignée dans le fonctionnement; on se trouve donc plus dans la perspective de la langue prise comme code ou instrument -et servant à pratiquer une translation grâce à des moyens déjà connus et similaires- que dans une perspective herméneutique de traduction où la langue-source chargée de culture demande de trouver des équivalents dans la langue-cible chargée de sa propre culture parfois radicalement différente. D'autre part les conventions du thème latin veulent que la langue utilisée soit classique, voire pour les plus puristes cicéronienne, alors que le latin -dans une approche holistique qui prend en considération sa sédimentation linguistique- présente une diversité si intéressante pour révéler sa dimension de langue de culture !

Mais il n'empêche que l'exercice a aussi ses vertus : de même que la connaissance du latin a son utilité pour la compréhension du français de Bossuet, de même la maîtrise du français conditionne en retour les bons choix dans le lexique et la syntaxe de la langue latine, car le français s'élabore, comme toute autre langue, sur fond d'une langue morte déposée en elle, en l'occurrence le latin. Voilà ce que l'on demande de savoir faire à un agrégatif, et de toute évidence -si l'on confronte les épreuves de thème latin et de version latine de cette session- il sait parfois transformer sa translation en véritable traduction, alors que la pratique de la version ne dépasse pas toujours le niveau de la seule translation ; nous voulons dire par là que les candidats semblent plus attentifs à trouver le mot juste ou la tournure adéquate en thème, donc à faire appel à la part de culture de la langue -et les meilleurs thèmes subissent avec réussite l'épreuve du « gueuloir »-, alors qu'en version les candidats restituent le texte original dans une langue française véritablement standardisée et vidée de son épaisseur sensible, figeant ainsi le sens et transformant une démarche authentiquement culturelle en exercice codifié. Et si le thème latin -avec ses limites dues aux conventions de l'exercice- était finalement moins codifié que la version latine déviée par les étudiants de son essence première ? Et si le thème faisait moins appel qu'on le dit parfois à la langue seulement conçue comme instrument ? Quand il faut traduire l'adjectif « formidable » ne faut-il pas au delà du décodage linguistique entrer dans la culture de la langue : le concept de « fascination » fait d'admiration et de peur ? Pour traduire l'expression « respirer l'ambition et la guerre » ne faut-il pas « changer d'image » et recourir -à la place de l'air- à celle du feu (*ardere* ou *flagrare*) ? Certes la démarche du thème n'est pas comme celle de la version cette plongée véritable dans un texte d'une autre langue (bien que parfois les candidats ne semblent pas vraiment re-connaître leur langue maternelle), une langue qui introduirait au déchiffrement, à l'appropriation d'une autre culture permettant au traducteur la réappropriation de la sienne..., mais pratiquée par des candidats même moyens elle ressemble cependant encore à « l'expérience méthodique de la traduction d'un système linguistique dans un autre », premier pas des « initiations à l'ouverture culturelle », pour reprendre des formules dues à H. Wismann et P. Judet de la Combe ; en effet il s'agit bien toujours, dans le latin que l'on écrit et non plus dans celui que l'on déchiffre -mais la traduction est une pratique transitive doublement « vectorisée » !-, non seulement de reconstruire des règles grammaticales valant à un moment précis de l'histoire, mais aussi de reconstruire le contexte historique implicite qui permet à l'énoncé de faire sens : ici la dislocation de l'empire d'Alexandre à la mort de celui-ci, avec la particularité qu'elle est analysée par un « historien » français du XVII^{ème} siècle s'adressant au Dauphin avec une visée non seulement édifiante mais édifiatrice ! Le thème n'aura donc certes jamais la puissance du commentaire philologique, mais il n'est pas aussi mal traité -ni maltraité- que la version telle qu'elle apparaît souvent dans sa pratique dévalorisée, et les candidats en sont récompensés, bien loin que le thème soit le *Tullianum* des agrégatifs.

Mais considérons à présent comment les candidats ont traduit cette page.

3. Les erreurs traditionnelles ...

Le texte de Bossuet appelait donc une « réécriture » s'appuyant sur des réminiscences de textes relevant de l'historiographie, soit une langue assez simple et sans piège véritable. Les difficultés lexicales étaient minimes, en revanche le texte était un vrai « laboratoire » de tournures syntaxiques classiques, et il était ainsi facile de distinguer les vrais latinistes « lecteurs » ; nous pensons en particulier à la question de l'expression du futur et de la condition dans les subordonnées au subjonctif.

Avant de considérer le texte dans sa spécificité, alertons les candidats sur les aspects généraux qui leur coûtent tant de précieux points.

- *les omissions, ...en particulier des possessifs*

Les candidats ne vérifient pas avec assez de soin qu'ils ont traduit tout le texte ; rappelons que ces omissions sont sanctionnées de façon lourde lorsqu'elles correspondent à des difficultés à résoudre ou à des mots qui ont causé de nombreuses fautes.

Dès le titre certains candidats ont oublié de traduire « Babylone », « vénéré » ou « comme un dieu » ; la liste complète serait longue.

Deux mots doivent être particulièrement surveillés : « y » et « en » ; le deuxième figurait dans le texte : « de peur d'en être dédit ». Le travail est simple : analyser ce que représente le pronom adverbial représentatif et le traduire avec la plus grande clarté ; dans le cas signalé, « en » peut être traduit par *quae constituisset* à partir de l'analyse faite de la construction verbale « dédire quelqu'un de quelque chose » donc « être soi-même dédit de quelque chose » (exemple pris dans le *petit Robert* : « Je n'ai pas osé l'en dédire » Marivaux).

Nous donnerons comme exemple principal d'omissions celles des possessifs ; ils ne sont pas obligatoires lorsque le possessif renvoie clairement au sujet de la proposition, mais il faut les exprimer dans le cas où ils sont nécessaires pour la précision du sens ou surtout ne renvoient pas au sujet de la proposition ; or de nombreux candidats emploient des formes réfléchies là où il convient d'employer *eius*, *eorum* ou *earum*, ou le contraire ; nous renvoyons ici aux multiples « sa vie », « ses affaires », « sa maison », « son empire », « son successeur », « ses enfants », « ses amis », « ses funérailles », « sa mort », « son royaume », « ses ancêtres », « sa race », « ses capitaines » et « ses pères ». La réponse est d'abord dans le texte puis dans la construction choisie par le candidat, celle-ci pouvant entraîner un réfléchi ou un non-réfléchi.

- *les liaisons entre phrases*

Tout lecteur de textes latins sait combien les mots de liaison sont importants ; l'une des tâches des candidats est de les rétablir par rapport au texte français ; ainsi en allait-il au début de la deuxième phrase : « En effet à l'âge de trente-trois ans ... ». Ajoutons qu'il ne suffit pas de mettre un mot de liaison au hasard, il faut le choisir en cohérence avec le texte . Le cas particulier de « Mais » au début de la dernière phrase sera examiné plus loin. Enfin certains mots de liaison ne peuvent être en première position dans la phrase : *autem*, *uero*, *enim* ; inversement lire *Macedonia nam* est assez surprenant : *nam* est en première position en langue classique.

- *le discours indirect intempestif*

Nous avons déjà signalé l'an dernier le cas de candidats mettant intégralement le texte proposé au style indirect ! Rappelons que le discours indirect libre correspond à l'expression

de pensées dans une focalisation interne qui se greffe sur le propos du narrateur -et les candidats doivent discerner la source de l'énonciation-, mais dans le cas présent rien ne permettait de supposer quoi que ce soit de ce genre...! A une pénalisation forfaitaire s'ajoutent toutes les fautes enregistrées à l'intérieur de cette logique de discours indirect. Que les candidats y réfléchissent bien pour les années à venir ...

- barbarismes et solécismes !

Au delà de ces aspects généraux, le jury a distingué les fautes selon leur degré de gravité, depuis les incohérences ou absurdités qui interdisent tout sens ou le modifient profondément, jusqu'aux fautes bénignes qu'un auditeur ou un lecteur rectifie automatiquement, comme peuvent être certaines menues impropriétés, ou de simples fautes d'orthographe. Sacrifions cependant à l'usage immémorial et conservons le classement traditionnel en barbarismes, solécismes, etc...

. ... *barbarismes*

Il faut distinguer plusieurs degrés ou niveaux de gravité dans ce que l'on appelle les barbarismes, et la sanction a donc été variable. Mais la marque des meilleures copies est qu'elles n'en commettent pas ou très peu !

Il y a tout d'abord les cas qui relèvent de la faute d'orthographe (**tringinta* pour *triginta* ou **cogatatorum* pour *cogitatorum*), à condition que le mot mal orthographié ne rencontre pas un autre mot de sens différent (*auo* au lieu de *aeuo*, *concilia* au lieu de *consilia*, *ditius* au lieu de *diutius*).

La plupart des barbarismes concernent les temps primitifs des formes verbales ; ainsi l'on trouve **manuit* pour *mansit*, **colatus* ou **colitus* pour *cultus*, **domauerat* pour *domuerat*, **procedurus* pour *processurus*, **moritus est* pour *mortuus est*, **cepeuerat* ou **capeuerat* pour *ceperat*, **rederet* ou **rediret* pour *rediret*, **constauit* pour *constitit*.

Du même genre relèvent les formes passives personnelles créées pour des verbes actifs intransitifs, à l'exemple de *reditus* pour le verbe *redeo* ; les constructions *Alexander *reditus esset* ou *Alexandrum *reditum esse* étaient impossibles ; il en va de même pour *eo *perito* (de *pereo* « périr »), ou **peruentus* (de *peruenio*).

Les plus graves résultent de l'altération des terminaisons. Dans ce domaine la palme reviendra à la copie qui a aligné les formes verbales suivantes : **uiderate* pour *uideratis*, **inuasitur* pour *inuasum est*, **manissetur* pour *mansisset*. En règle générale ce sont plutôt les noms, les adjectifs et les pronoms qui connaissent ces confusions : on lit ainsi fréquemment **fratro* pour *fratre*, **saeculos* pour *saecula*, **ducos* pour *duces*, **ponderem* pour *pondus*, **consilibus* pour *consiliis*, **cruentibus* pour *cruentis* ... La forme *eae* existe mais pas pour un groupe de mots au génitif *eae confusionis* (au lieu de *eius confusionis*). Certains mots n'ont pas une déclinaison complète attestée, ce qui exclut plusieurs formes telles que **spebus* ou **speibus*.

Enfin comment peut-on encore écrire dans un thème d'agrégation **magnissima* au lieu de *maxima* ?

. ... *solécismes usuels*

-les accords de nombre et de genre

Ces fautes ne sont pas spécifiquement liées au texte à traduire ; il convient donc de les éliminer par une lecture plus précise du dictionnaire et une connaissance plus sûre de la

morphologie ; on évitera ainsi d'écrire *illum ingenium* (au lieu de *illud*), *triginta tria annos* (au lieu de *tres*) ou encore *hoc fructus* (au lieu de *hic*).

-la concordance des temps

Elle s'applique tout particulièrement dans les propositions subordonnées au subjonctif, mais il y a aussi ce que l'on peut simplement appeler la cohérence des temps dans une partie de récit, soit la maîtrise de l'imparfait, du parfait et du plus-que-parfait pour marquer la simultanéité ou l'antériorité.

-l'emploi des modes

Il n'est pas toujours cohérent dans les copies, que ce soit avec les valeurs purement modales ou avec les valeurs syntaxiques ; sans entrer dans le détail que le texte permettra de revoir partiellement, que l'on songe aux propositions causales, à l'exception que constituent les propositions introduites par *quod* dans les propositions conjonctives dites complétives, à la différence entre *postquam* suivi de l'indicatif et *antequam* suivi soit de l'indicatif soit du subjonctif, à la particularité de *dum* + indicatif présent, ou encore aux relatives qui ne doivent être décrétées circonstancielles et mises au subjonctif que si le sens le justifie.

- l'emploi des pronoms-adjectifs démonstratifs et indéfinis

Cela peut paraître mineur, mais les candidats emploient souvent indifféremment l'anaphorique *is* et les anaphoriques-déictiques, puis à l'intérieur de ceux-ci *hic*, *iste*, et *ille* ; nous les invitons à être plus précis dans leurs choix. Ainsi, hors de tout contexte spécifique, *hic* et surtout *iste* conviennent mal à la figure d'Alexandre au lieu de *ille* ; de même l'emploi de *illi* pour les « capitaines » peut induire une valeur emphatique qui fait contre-sens.

De même il faut se souvenir des emplois différenciés de *aliquis* et *quidam*, indéfinis plus ou moins déterminés, ainsi que de la règle d'emploi de *quis*, *quando...* au lieu de *aliquis*, *aliquando...* après *si*, *nisi*, *ne* (+ subj.), *num*, *cum* (répétition), *dum* ou un relatif ; dans de nombreuses copies on lit *inter ea maxima consilia quae aliquis homo* (au lieu de *qui*).

- les degrés de signification de l'adjectif

On note un manque de vigilance dans la distinction entre un adjectif dit positif, son comparatif et son superlatif ; de façon générale les candidats ajoutent un degré qui n'existe pas dans le texte, emploient le comparatif pour le superlatif et inversement, ou considèrent que « trop puissant » veut dire la même chose que « si puissant » et écrivent *tam potens*. S'ajoute le fait que les adjectifs n'ont pas toujours des formes en *-ior* ou en *-issimus* et nécessitent l'ajout au positif de *magis* et *maxime*, soit de façon absolue soit parce que la forme en *-ior* / *-issimus* est tardive ou poétique, voire les deux en même temps.

- les phénomènes à la mode

...les formes surcomposées

Les candidats abusent sans raison particulière de ces formes composées du participe passé + *fuit/fuisset/fuisse* -au lieu de *est/esset/esse-* (par exemple *Macedonia inuasa fuit*), l'exemple-type *templum clausum fuit* trouvant alors probablement une application excessive.

...ipse / ipsius

D'année en année le phénomène prolifère, et l'on rencontre des *ipse* ajoutés que le texte n'appelle pas ; certaines formes de *ipse* sont employées là où l'on doit trouver un non-

réfléchi, par exemple *ita mortuus est ut non ipsi* (au lieu de *ei*) *satis temporis esset...* ; d'autres sont censées équivaloir au réfléchi, par exemple *non ausus est designare neque eum qui ipsi* (au lieu de *sibi* pour représenter le sujet du verbe régissant) *succederet neque tutorem liberis suis* ou encore *ultimus rex fuit ipsius gentis* (au lieu de *suae*) ; enfin les plus prudents ajoutent *ipsius* soit à un réfléchi soit à un non-réfléchi -est-ce toujours pour insister ?- : on trouve ainsi *post mortem suam ipsius* ou *illud imperium non diutius proeuctum est quam eius ipsius uita* ! La sanction (ou l'indulgence !) est variable selon les situations.

. ...*sui / sibi*

Autre mode semble-t-il ... la prolifération des formes de pronom réfléchi *sui* et *sibi* en place de l'adjectif possessif simple ; par exemple, au lieu de lire *praedixit suos amicos funus suum cruentis pugnis celebraturos esse*, on trouve fréquemment *praedixit suos amicos funus sibi cruentis pugnis celebraturos esse* où l'on peut se demander si *sibi* n'est pas dans l'esprit des candidats une sorte de datif de possession construit avec *funus* (mais il peut se justifier comme complément du verbe à condition d'en être peu éloigné...), ou encore *praedixit suos amicos funus sui cruentis pugnis celebraturos esse* où le génitif ne peut être compris que comme un pronom complément du nom.

4. Le texte pas à pas ...

. *Le titre* : « *Alexandre revint à Babylone respecté comme un dieu* »

Quelques candidats n'ont pas jugé utile de traduire le titre... ; c'était le moyen assuré de perdre beaucoup de points dès le départ ! En effet le titre contenait un certain nombre de structures grammaticales propices au solécismes, sans parler des barbarismes qu'occasionnent aisément les noms propres croisant déclinaisons grecque et latine.

**Alexandrem* et **Babylonem* au lieu de *Alexandrum* et *Babyloniam* ou *Babylona* furent par trop fréquents dans les copies.

Globalement les candidats connaissent les structures-types des titres : proposition infinitive (le texte dit que...) ou interrogative indirecte impliquant la présence d'un terme interrogatif (le texte dit comment/pourquoi...) ; mais rappelons que dans le cas présent la concordance devait se faire sur le mode de l'antériorité par rapport à un présent : *Quomodo Alexander redierit* ou *Alexandrum redisse*, excluant les formes *redeat*, *rediret*, *redisset* ou *redire*. Il faut encore ajouter que toute proposition subordonnée se greffant sur l'infinitive ou l'interrogative indirecte au passé doit être au subjonctif imparfait ou plus-que-parfait de concordance : *Quomodo Alexander honoratus sit tamquam deus esset cum rediret/redisset...* Enfin si l'exclamation porte sur un adverbe ou un participe-adjectif on emploie *quam* et non *quantum* : on écrira ainsi *Quam observatus ut aliqui deus Alexander redierit*.

Connaître la construction des compléments de lieu était indispensable pour ne pas écrire par exemple -de façon doublement fautive- *in Babylone* mais *Babylona* ; tel(le) candidat(e) pensait tellement fort à sa grammaire qu'il/elle a écrit ... *Romam redierit* !

Signalons encore à propos de cette phrase l'impossibilité de construire un participe passé passif pour un verbe déponent ou un verbe actif intransitif (cas évoqué plus haut) ; *ueritus* ou *reueritus* sont impossibles avec un sens passif.

Un dernier point concerne la comparaison « comme un dieu » : *Alexander honoratus (sic)ut deus* ou *Alexandrum honoratum (sic)ut deum* ; si l'on utilisait *quasi* (dont les sens sont : « comme si » ou « pour ainsi dire ») il fallait écrire : *quasi esset deus* ou *quasi ut deus*, et si l'on ajoutait un indéfini il était préférable d'employer *aliqui(s)* plutôt que *quidam* trop déterminé.

Un exemple de faute lexicale rappellera également qu'il faut être vigilant quant aux connotations d'un mot : *se recipere* ne signifie pas de façon neutre « revenir » mais « battre en retraite » ; voilà comment un manque de précision devient un contre-sens !

. « *Mais cet empire formidable qu'il avait conquis ne dura pas plus longtemps que sa vie, qui fut fort courte.* »

Certains candidats sont curieux ! Pourquoi traduire « empire » par *regnum* et dans le deuxième paragraphe « royaume » par *imperium* ? Il semblerait d'ailleurs que ce soit essentiellement le lexique qui ait gêné dans cette phrase : « formidable » (qui vient de *formido* « crainte/terreur ») a été trop souvent affaibli en *immane*, *ingens*, *splendidum*, *amplum* au lieu de *formidolosum* (plutôt que *formidabile*, poétique) ou *terribile* ; pour traduire « avait conquis » le verbe *capere* employé seul ne suffisait pas : *occupare* ou *bello/armis capere* s'imposaient.

Syntaxiquement, pourquoi compliquer le texte... ? La relative « qu'il avait conquis » ne nécessitait pas le subjonctif ! Les candidats commettent trop d'erreurs sur le comparatif et le superlatif : « fort courte » devait être traduit par *breuior*, *perbreuior*, *ualde breuis*, éventuellement *breuissima*, mais pas par *tam breuis*, *multo breuis* ou *maxima breuis* ! Il convient de rappeler ici qu'il faut vérifier avec soin dans le dictionnaire si un comparatif ou un superlatif sont attestés en langue classique : on ne peut écrire *maxime breuis* alors que *breuissimus* existe.

Signalons encore que quelques candidats ont utilisé des raccourcis que nous avons sanctionnés : « que sa vie, qui fut fort courte » devenant « que sa vie trop courte » ; parfois même le possessif disparaît, ce qui ne se justifie pas.

. « *A l'âge de trente-trois ans, au milieu des plus vastes desseins qu'un homme eût jamais conçus, et avec les plus justes espérances d'un heureux succès, il mourut sans avoir eu le loisir d'établir solidement ses affaires, laissant un frère imbécile et des enfants en bas âge incapables de soutenir un si grand poids.* »

De manière générale cette phrase nécessitait un lien logique ; au candidat de choisir entre une conjonction de coordination ou un relatif de liaison. D'autre part il ne fallait pas se laisser emporter par la phrase dans une traduction cumulative, sans réfléchir à sa structure temporelle et/ou logique : au delà du jeu des temps à utiliser avec cohérence, il fallait surtout ne pas se contenter d'écrire *et reliquit...* pour traduire « , laissant... » mais donner une valeur circonstancielle à ce participe (causale ou consécutive, selon le raisonnement que la phrase permet de greffer sur une construction syntaxique ouverte).

Cela dit, la principale difficulté de la phrase résidait dans la partie « au milieu des plus vastes desseins qu'un homme eût jamais conçus », et nous nous sommes réellement transformés en collectionneurs de traductions car les candidats ont tout essayé : le superlatif ou le comparatif, l'indicatif ou le subjonctif, la construction prépositionnelle ou une proposition subordonnée circonstancielle, des pronoms-adjectifs et adverbess positifs ou négatifs (*numquam/umquam* ; *nemo/homo ullus*), la proposition consécutive introduite par *ut* ou la proposition relative... ! Le résultat va de l'inexactitude au non-sens ; dans le meilleur des cas on a pu lire *inter ea maxima consilia quae nemo umquam concepisset*, excepté chez quelques candidats qui ont retrouvé la structure attendue : *inter consilia quibus nullum umquam humanum consilium altius fuit* ou la formule proposée dans le corrigé *cum ei essent consilia quibus nemo umquam ampliora cepisset*.

Un autre point grammatical important se présentait dans la partie « sans avoir eu le loisir... » : *ut non habuisset...* en respectant la concordance classique, ou mieux *ut non habuerit...* (= *neque habuit*) selon la règle particulière aux consécutives.

Ensuite il y avait encore matière à fautes dans l'expression « à l'âge de 33 ans » : au lieu de *tres et triginta annos natus* ou *triginta tres annos natus*, certains ont par exemple écrit *tertios et tricesimos annos natus* ou *tribus et tricesimo natus*, mélangeant ablatif et accusatif ou cardinal et ordinal ; rappelons que l'usage de l'ordinal implique d'ajouter 1 au nombre figurant dans le texte : *cum tricesimum quartum annum ageret...*

En bref pour la syntaxe mentionnons encore « incapables de... » qui appelait une relative au subjonctif, « ses affaires » où l'on attend un réfléchi renvoyant au sujet du verbe régissant avec la construction du verbe licet (*neque ei licuit res suas firmiter constituere...*), « d'établir ses affaires » que l'on peut traduire par un adjectif verbal *ad res suas firmiter constituendas* mais pas par un gérondif accompagné d'un cod (l'adjectif verbal est obligatoire dans ce cas).

Enfin le lexique demandait d'être vigilant ; « enfants en bas âge » se traduisait par *infantes* ou *infantes pueros* mais pas par *iuvenes pueros* ; « si grand » appelle *tantus* et non *tot* ou *talis*, et surtout pas *tam magnus* ; au mot « poids » correspond *onus* et non *munus* ou *officium* (est-ce à cause de la polysémie du mot « charge » rapproché de « poids »?) ; « succès » signifiant étymologiquement « issue » au XVII^{ème} siècle, la traduction par *uictoria* a été sanctionnée.

. « Mais ce qu'il y avait de plus funeste pour sa maison et pour son empire est qu'il laissait des capitaines à qui il avait appris à ne respirer que l'ambition et la guerre. »

Les candidats ont souvent été pris en défaut d'être de mauvais lecteurs quand ils ont traduit cette phrase mot à mot : *At id quod perniciosissimum erat domui eius atque imperio eius est ut relinqueret...* ; trois possibilités au moins s'offraient : soit une relative apposée introduite par *quod* (« fait qui »), *At quod perniciosissimum erat domui imperioque eius, duces relinquebat...* ; soit une complétive par *quod* (+ indicatif) ou *ut* (+subjonctif), *At (id) perniciosissimum erat quod relinquebat / ut relinqueret...* ; soit une infinitive (ne pas oublier le sujet !) *At (id) perniciosissimum erat/fuit eum relinquare...* ; pour être complet il faut encore mentionner que toute proposition relative traduisant « à qui il avait appris à ... » était nécessairement au subjonctif après une proposition infinitive : *quos docuisset* et non *docuerat*.

Comme dans le thème de la session 2003, les correcteurs attendaient les candidats sur la traduction de « à qui il avait appris à... » et ils ont tout trouvé : *quibus docuerat*, *quos didicerat*, *a quibus didicerat*, et même *quibus ducerat* ! Bref les candidats confondent toujours *doceo* et *disco* ainsi que leurs constructions, car ils ne songent pas aux deux sens du verbe « apprendre » en français (« enseigner » ou « étudier »).

Pour le lexique il s'agissait de traduire « capitaines » par *duces* et non *imperatores*, *centuriones* ou *praefecti* ; enfin l'image « respirer l'ambition et la guerre » (au sens de « désirer quelque chose avec ardeur ») pouvait être rendue par *concupiscere* ou le choix d'une image vraiment latine : *ardere*, *flagrare*, mais *petere* était trop faible et *anhelare* ne convenait pas.

Trois remarques encore : le datif *domo* existe, même si toutes les grammaires n'en font pas état ; *funestissimus* existe mais chez Eutrope ; enfin il ne faut pas oublier la répétition de la préposition *ad* dans la structure *ad nihil aliud aspirare nisi ad bellum* .

. « Il prévint à quels excès ils se porteraient quand il ne serait plus au monde : pour les retenir, et de peur d'en être dédit, il n'osa nommer ni son successeur ni le tuteur de ses enfants. »

La construction du verbe « prévoir » appelait bien entendu une proposition interrogative indirecte et non une proposition infinitive, et encore moins un mélange des deux (pronom-adjectif interrogatif suivi d'un infinitif) !

La difficulté principale résidait dans les deux formes verbales « ils se porteraient » et « il ne serait plus au monde » ; nous avons admis les formes *gererent* ou *gesturi essent* de même que *decessisset* ou *excessurus esset*, ainsi que leurs variantes lexicales.

Certains candidats ont peut-être cru éviter l'une des deux formes en transformant la partie « quand il ne serait plus au monde » en ablatif absolu, mais ils ont oublié le réfléchi en écrivant *prospexit quam vim eo mortuo illaturi essent* au lieu de *se mortuo*.

Remarquons également que les candidats confondent souvent la proposition finale et la proposition consécutive dans leur tournure négative (*ut/ne* pour le but ; *ut/ut non* pour la conséquence) -à quoi s'ajoutait encore ici « de peur de », d'où de nombreuses fautes quand la phrase prenait la forme « de telle sorte que pour les retenir, et de peur d'en être dédit,... » ; l'équivalent de *et + ne* étant *neue* et non *neque*, on écrira *ut eos contineret neue improbaretur...* ; pour traduire « il n'osa...ni...ni... », on ne peut employer *neque...neque...* n'importe où dans la phrase : *non...neque...neque...est possible*, mais pas *neque...neque...non...* ; sur le plan lexical *cupido* pour traduire « excès » est poétique.

Enfin rappelons qu'il fallait traduire « en » !

. « Il prédit seulement que ses amis célébreraient ses funérailles avec des batailles sanglantes, et il expira dans la fleur de son âge, plein des tristes images de la confusion qui devait suivre sa mort. »

Première remarque : beaucoup de candidats n'ont pas distingué « prévit » et « prédit ». Il faut signaler les emplois intempestifs de *cum* pour traduire « avec des batailles... » : l'ablatif seul suffit. L'expression « dans la fleur de l'âge » faisait intervenir en latin le participe présent *florens* pour lequel ont été acceptées les formes *florenti aetate* (ablatif de qualité) ou *florente aetate* (ablatif absolu). Pour traduire « funeste », à *maestus* trop faible il fallait préférer *tristis*. On confond encore *nondum* et *non iam* ... !

Mais le point le plus intéressant dans cette phrase était dans la partie finale « plein des tristes images de la confusion qui devait suivre sa mort » : récit du narrateur ? conscience d'Alexandre en focalisation interne ? C'est bien entendu la deuxième lecture qu'il fallait faire : *expiravit plenus tristium imaginum tumultus qui mortem suam sequeretur/secuturus esset*, et non *qui mortem eius secuturus erat*, et encore moins un mélange incohérent des deux associant l'indicatif à un réfléchi (*qui mortem suam secuturus erat*) ou un subjonctif à un non-réfléchi (*qui mortem eius secuturus esset*) ! Ajoutons que l'adjectif verbal n'était pas recevable pour traduire « devait » et que pour *debere* (emploi plutôt poétique ici) le subjonctif s'imposait par le contexte, même si les verbes *debere* ou *posse* peuvent avoir une valeur conditionnelle à l'indicatif hors de tout contexte spécifique ; bien évidemment un simple participe futur pouvait suffire.

. « En effet, vous avez vu le partage de son empire et la ruine affreuse de sa maison. »

Certes le discours s'adressait au Dauphin mais les deux formes *uidisti* et *uidistis* ont été acceptées ; la concordance qui en découlait impliquait l'emploi du plus-que-parfait dans une interrogative indirecte ou du parfait dans une infinitive ; les candidats qui ont employé *nouisti* devaient bien entendu considérer cette forme comme un présent et pratiquer une concordance au parfait dans l'interrogative indirecte : *uidisti ut imperium eius diuisum esset* ou *nouisti ut imperium eius diuisum sit*.

Un effort de traduction était attendu sur cette phrase ; il était souhaitable de ne pas se contenter de deux groupes cod coordonnés, mais de faire appel à une double proposition infinitive ou interrogative indirecte transformant « partage » et « ruine » en verbes d'action.

. « *La Macédoine, son ancien royaume, tenu par ses ancêtres depuis tant de siècles, fut envahi de tous côtés comme une succession vacante, et, après avoir été longtemps la proie du plus fort, il passa enfin à une autre famille.* »

Un effort de rigueur à partir des données chronologiques s'imposait au niveau des temps verbaux, mais cette phrase ne présentait pas de difficulté majeure ; il n'y avait d'ailleurs aucune raison de compliquer la traduction par le renversement suivant (pourtant souvent utilisé mais sanctionné) : « Son ancien royaume, la Macédoine, ... » devenant parfois « Son ancien royaume, je veux dire la Macédoine, ... », soit *Nam pristinum eius regnum, dico Macedonia* (au lieu de *Macedoniam* dans ce cas), *quod ...* ; si l'on respectait la lettre du texte il fallait pratiquer l'attraction du relatif et écrire *Macedonia, quod* (et non *quae*) *erat regnum eius pristinum...* ; enfin, d'une part il est incorrect d'écrire *eius prius* (adverbe) *regnum* au lieu de *eius pristinum* (adjectif) *regnum*, d'autre part *prstinus, antiquus* ou *uetus* étaient préférables à *uetustum* ou *priscum* qui ne signifient pas seulement « de vieille date » ou « d'autrefois » mais « archaïque ».

Les compléments de lieu ou de temps ne sont pas toujours assimilés ; on rencontre *ab/ex tot saeculis* au lieu de *(per) tot saecula* pour indiquer la durée, *omnibus partibus* au lieu de *ex omnibus partibus, ubique* au lieu de *undique...*

Pour traduire « comme une succession vacante », les candidats avaient le choix entre une comparaison simple (*tamquam uacua hereditas*), une proposition causale « sous prétexte que... » ou une proposition comparative conditionnelle introduite par *quasi* ou *uelut si*, les deux derniers types de subordinées appelant le subjonctif.

L'expression « la proie du plus fort » invitait à utiliser le tour latin constitué du superlatif et de *quisque* : *potentissimi cuiusque* (et non *fortissimi, fortis* signifiant « courageux »).

Signalons encore des *tanta* au lieu de *tot* ou *tam multa*, les candidats confondant régulièrement les indéfinis indiquant la qualité (*talis*), la quantité (*tantus*) et le nombre (*tam multi* ou *tot*), ainsi que des génitifs *alius* ou *alii* plutôt rares là où les grammairiens recommandent d'employer *alterius*.

Enfin traduire « passa à une autre famille » par *esse* + datif revenait à gommer la valeur dynamique du verbe.

. « *Ainsi ce grand conquérant, le plus renommé et le plus illustre qui fut jamais, a été le dernier roi de sa race.* »

Cette phrase courte et simple dans sa structure contenait un véritable exemple-type que les candidats devaient absolument maîtriser : *quo nemo umquam nobilior uel praeclarior fuit* (soit mot à mot : « en comparaison duquel personne jamais ne fut plus renommé ni plus illustre ») au lieu de *illustrissimus et clarissimus qui umquam uixit* ou *illustrior et clarior quam nullus umquam* ! Dans la manipulation certains sont arrivés à *quam umquam nobilissimus* qui avait un tout autre sens (*quam* + superlatif : « le plus ... possible »).

L'expression « ce grand conquérant » contenait une certaine emphase nécessitant l'emploi de *ille* et le développement du mot *uictor* ou *dominator par gentium*.

Enfin il était préférable de traduire « race » par *gens* (plutôt que *genus*) pour éviter une ambiguïté de sens, *genus* signifiant aussi « espèce, genre, sorte » ; d'autre part *natus* (tout comme *ortus*) se construit avec un complément d'origine différent selon que l'on évoque la

famille (ablatif sans préposition), les parents directs (ablatif sans préposition ou *ex* + ablatif), ou un ancêtre (*ab* + ablatif) ; on doit donc écrire *sua gente natus* et non *a sua gente natus* ou *e sua gente natus*.

. « *S'il fût demeuré paisible dans la Macédoine, la grandeur de son empire n'aurait pas tenté ses capitaines, et il eût pu laisser à ses enfants le royaume de ses pères.* »

Le système hypothétique classique (à l'irréel du passé) sur lequel la phrase repose n'avait pas lieu de dérouter les candidats ; mentionnons seulement le fait que l'on pouvait admettre plusieurs traductions pour « il eût pu » : *potuisset* bien sûr, mais aussi *poterat*, *potuerat* ou *potuit* (sens de conditionnel du verbe *possum*) et *posset* (« potentiel du passé »).

Grammaticalement, excepté les erreurs sur les possessifs réfléchis ou non réfléchis (mais ce n'est pas une spécificité de la phrase), il faut noter l'emploi très surprenant du locatif *Macedoniae* au lieu de *in Macedonia*, la Macédoine étant un pays et non une ville !

Pour le reste il s'agit surtout de choix lexicaux : « tenter » devait être traduit par *sollicitare* ou *incitare* et non *temptare/tentare* ; « grandeur » par *magnitudo* et non *maiestas* ; « paisible » par *quietus*, *placidus* ou *placatus* plutôt que *pacatus* ; « enfants » par *liberi* ou *fili* et non par *infantes* ou *pueri*, car le temps écoulé les aurait vu grandir !

Une interrogation pour finir ... Les candidats ont-ils toujours voulu utiliser un adjectif qualificatif (et non le génitif de *pater* qui est *patrum*) quand ils ont écrit *patrium regnum* ? L'emploi du possessif a trahi certains : *suorum patrium regnum* ! D'autres encore ont confondu le père et l'oncle paternel en écrivant *patruum*.

. « *Mais parce qu'il avait été trop puissant, il fut cause de la perte de tous les siens : et voilà le fruit glorieux de tant de conquêtes !* »

Peu de candidats se sont souvenu que « mais » après un irréel (comme en grec d'ailleurs) se traduisait par *nunc...* ; quant à la proposition causale, elle ne nécessitait aucunement un subjonctif, excepté si l'on utilisait par exemple la tournure *quippe qui*.

L'occasion était belle pour les candidats de montrer leur connaissance du double datif (*esse exitio alicui*) pour traduire « fut cause de la perte de tous les siens ».

En fait c'est la dernière partie de la phrase qui demandait un effort de traduction et fournissait même l'occasion d'une vraie clausule pour ce thème !

Sur le plan lexical *occupatio* n'était pas le meilleur terme pour traduire « conquêtes », non plus que *uictoria* ; de même il fallait conserver l'image du mot « fruit » et ne pas la faire disparaître dans des termes comme *utilitas* ou *exitus*. Pour la structure les candidats avaient le choix entre une tournure exclamative de type syntaxique à l'accusatif (*illustrem fructum...*), un pronom-adjectif ou adverbe exclamatif (*talis fuit fructus gloriosus...*), une interjection (*en fructus gloriosus...*), un déictique (*hic est fructus gloriosus...*) ou -attente minimale !- un point d'exclamation, la forme verbale pouvant être au passé (renvoi aux faits passés) ou au présent (leçon tirée des événements du passé).

Une fois les mots choisis et les structures prêtes à l'emploi, il ne reste plus qu'à déterminer la forme métrique de la clausule -rappelons qu'il faut deux pieds et que la dernière syllabe est *anceps* ! Cicéron considérait le dichorée (deux trochées/chorées) comme une des plus heureuses clausules (*Or.* 212) : ainsi *hic est enim gloriosus fructus tot domitarum nati/onum* ou *talis enim est tot gentium subactarum fructus glori/osus* ; de même la combinaison la plus courante chez Cicéron, crétive + spondée (à défaut de la célèbre clausule *esse videatur* composée d'un péon 1^{er} et d'un spondée) était facile à obtenir : *illustrem videlicet fructum tot finium occupa/torum*.

5. Une proposition de corrigé

Quam ut aliqui deus obseruatus Alexander Babylona redierit !

Formidandum uero illud imperium, quod armis parauerat, non longius perductum est quam uita eius, quae fuit valde breuis. Natus enim triginta tres annos, cum ei essent consilia quibus nemo umquam ampliora molitus esset meritissimoque speraret fore ut res sibi prospere succederent, decessit neque illi regi licuit res suas firmiter constituere relinquenti imbecilli animi fratrem puerosque infantes tanto oneri sustinendo impares. Sed, quod maxime fuit exitio et domui eius et imperio, duces relinquebat quos ita assuefecerat ut nulla re praeter dominationem et bellum arderent. Qui prospexit quo licentiae, se mortuo, procederent ; itaque, ut eos coerceret neue improbarent quae constituisset, neque successorem sibi neque tutorem liberis suis instituere ausus est ; sed praedixit fore ut amici exsequias cruentis proeliis celebrarent, et florenti aetate extremum spiritum effudit, tristes futuri post mortem suam tumultus imagines animo concipiens.

Vidisti enim ut eius imperium diuisum esset eversaue domus horribili ruina. Nam Macedonia, quod regnum primum habuerat maioresque eius per tot saecula tenuerant, tamquam uacua hereditas undique obsessa est atque, cum diu in praedam potentissimi cuiusque cessisset, tandem ad aliam domum translata est. Itaque magnus ille gentium uictor, quo nemo umquam nobilior uel praeclarior exstitit, ultimus rex suae gentis fuit. Quod si quietus in Macedonia mansisset, magnitudine imperii eius duces non incitati essent et licuisset illi tradere liberis suis regnum quod a maioribus acceperat. Nunc autem, quoniam nimio potentior fuerat, omnibus suis exitio fuit ; illustrem uidelicet fructum tot domitarum nationum !

En conclusion ...

Nous invitons les candidats à écrire un latin simple, correct et le plus authentique possible ; certes la troisième qualité est le propre des latinistes qui fréquentent assidûment les œuvres -et elle leur permet de faire revivre le temps d'une épreuve de concours la langue latine classique-, mais les deux premières sont loin d'être inaccessibles !

Que les conseils prodigués dans ce rapport permettent aux candidats de la session 2004 de comprendre leurs erreurs et aux futurs candidats de la session 2005 de préparer cette épreuve avec le sérieux et l'amour de la langue latine qu'elle requiert.